



Affaire suivie par : Coralie DUBOIS
Téléphone : 04 67 61 63 59
Mél : coralie.dubois@herault.gouv.fr

Montpellier, le **29 JUIN 2023**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023.06.DS. 0370

portant renouvellement des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans la commune de Lunel-Viel

Le préfet de l'Hérault

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Hugues MOUTOUH en qualité de préfet du département de l'Hérault;

VU les propositions du maire de la commune de Lunel-Viel ;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-I-1330 du 5 novembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Lunel-Viel ;

Considérant qu'il convient de renouveler les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal;

SUR proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

Article 1er : L'arrêté préfectoral n°2020-I-1330 du 5 novembre 2020 susvisé est abrogé.

Article 2 : Pour la commune de Lunel-Viel sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales les personnes suivantes :

Liste : Lunel-Viel, un nouvel élan	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Élisabeth MARIN-CHARPENTIER	Florence FAURE
Johane MONGRAIN	Zoubida BOUABDALLAH
Eric BILLET	Arnaud MUSEMAQUE

Liste : L'alternative 2020	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Norbert TINEL	Sébastien CHAZALLET
Sofian GOUASMI	Céline REMESY

Article 3 : La sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture, et le maire de la commune de Lunel-Viel, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet

Pour le Préfet et par délégation
La sous-préfète, directrice de cabinet



Elisa BASSO